
LA VOIE VERTE PROMENADE DES PORTS, 2^{ème} AMÉNAGEMENT CYCLABLE 2021 TERMINÉ DE SAINT-LÔ AGGLO

Développer les mobilités douces est un des objectifs de Saint-Lô Agglo en matière de mobilité qui contribue à la fois à la qualité de vie sur le territoire mais également à la transition écologique du territoire. Saint-Lô Agglo a commencé à dérouler son programme d'aménagement cyclable en 2021 avec 3 nouveaux aménagements cyclables. Après l'aménagement des 5 chemins qui relie la voie verte de Baudre à celle de la rue des 5 chemins, aujourd'hui c'est la voie verte promenade des ports qui est ouverte au public. Le 3^{ème} aménagement 2021 à Saint-Georges-Montcocq sera lui livré ce mois-ci. Le programme prévoit un investissement de 500 000 €/an sur 6 ans.

LA VOIE VERTE, PROMENADE DES PORTS À SAINT-LÔ OUVERTE AUX PIÉTONS ET AUX CYCLISTES

La voie verte située Promenade des Ports à Saint-Lô est le **2^{ème} aménagement cyclable de Saint-Lô Agglo de 2021 terminé**. C'est un espace **partagé par les piétons et les cyclistes** qui prolonge l'itinéraire touristique le long de la Vire en rejoignant le chemin de halage jusqu'au cinéma.

La voie verte est réalisée **en enrobé le long de la route et en sablé** sur la partie de **l'ancien chemin de halage**.

Aujourd'hui **Saint-Lô Agglo** réalise la **visite de réception de chantier** en présence de l'entreprise **Ingé Infra** qui **a assuré la maîtrise d'œuvre** et de l'entreprise **Colas** qui **a réalisé les travaux**.

Spécificité : Pose d'une bache lourde sous les enrobés pour **assurer la pérennité de l'ouvrage** face à la présence d'une plante invasive la « renouée du Japon »

AVANT



APRÈS



LA VOIE VERTE EN CHIFFRES

3 mètres de largeur

1,1 km de voie verte

168 296,52 €TTC montant des travaux

50% d'autofinancement

30% de financement de l'État (Contrat de ruralité)

20% de financement de la Région Normandie (Contrat de territoire)

Avec la participation financière :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION
NORMANDIE

LES FUTURS AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DE 2022

AVENUE DE PARIS À SAINT-LÔ

Cet aménagement permettra de relier le centre-ville de Saint-Lô à des zones d'activités économiques (ZAE) telles que La Capelle, Delta et le centre d'affaire Le Phénix.

2.3 km de bandes cyclables

700 m de voie verte en option

Date prévisionnelle de **début de travaux : juin 2022**



TUNNEL DE LA FERRONNIÈRE ET LA VOIE VERTE RUE JULES VALLÈS À SAINT-LÔ (SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT)

Ces deux projets ont pour objectif de créer un itinéraire cyclable entre le centre-ville de Saint-Lô et les zones d'activités économiques (ZAE) du sud et la commune de Baudre.

Le tunnel permettra aux piétons et cyclistes de traverser la RD972 en toute sécurité.

La création de la voie verte permettra de relier le chemin de la Ferronnière, après restauration de sa continuité, au nouvel aménagement cyclable de la rue des 5 chemins créé en 2021.

Date de **réalisation** : **2^{ème} semestre 2022**

Saint-Lô Agglo lancera également en 2022 des études pour envisager l'aménagement d'axes importants tel que l'axe Condé-sur-Vire – Torigny-les-Villes

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   